

**Traité**  
**THÉORIQUE ET PRATIQUE**  
DES  
**BREVETS D'INVENTION**  
ET DES  
**SECRETS DE FABRIQUE**

D'EUGÈNE POUILLET

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS  
ANCIEN BATONNIER

6<sup>e</sup> ÉDITION

réfondue et mise au courant de la législation, de la doctrine  
et de la jurisprudence

PAR

**André TAILLEFER**

DOCTEUR EN DROIT  
AVOCAT A LA COUR DE PARIS  
ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

**Charles CLARO**

DOCTEUR EN DROIT  
AVOCAT A LA COUR DE PARIS



PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE JURISPRUDENCE

MARCHAL ET BILLARD

MARCHAL ET GODDE SUCESSEURS,

IMPRIMERS-ÉDITEURS, LIBRAIRES DE LA COUR DE CASSATION

27, Place Dauphine, 27

1915.

Tous droits réservés

# TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

	Pages
NOTE POUR LA SIXIÈME ÉDITION. . . . .	V
AVIS. . . . .	VI
INTRODUCTION. . . . .	VII
INDEX BIBLIOGRAPHIQUE. . . . .	XXIX
PRINCIPALES ABRÉVIATIONS. . . . .	XXXIX
INDEX ALPHABÉTIQUE DES TERMES TECHNIQUES. . . . .	XLI

## LIVRE PREMIER

### DES BREVETS D'INVENTION

CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Objet et nature du brevet. . . . .	1
CHAPITRE II. — Inventions brevetables. . . . .	40
SECT. 1. — Caractères généraux. . . . .	41
§ 1 <sup>er</sup> . — Ce que la loi entend par invention. . . . .	41
§ 2. — Du caractère industriel de l'invention. . . . .	44
§ 3. — Importance ou mérite de l'invention. . . . .	21
SECT. 2. — Du produit nouveau. . . . .	25
SECT. 3. — Du résultat nouveau. . . . .	38
SECT. 4. — Des moyens nouveaux. . . . .	42
SECT. 5. — De l'application nouvelle de moyens connus. . . . .	45
§ 1 <sup>er</sup> . — Ce qui constitue l'application nouvelle. . . . .	46
§ 2. — De l'emploi nouveau. . . . .	59
§ 3. — Du transport dans une industrie différente. . . . .	74
§ 4. — De la combinaison nouvelle d'éléments connus. . . . .	74
§ 5. — De l'application nouvelle d'un produit connu. . . . .	94
SECT. 6. — Questions diverses. . . . .	95
§ 1 <sup>er</sup> . — Phénomène naturel. . . . .	96
§ 2. — Découverte d'une propriété nouvelle d'un corps connu. . . . .	104
§ 3. — Changement de forme ou de dimensions. . . . .	107
§ 4. — Changement de matière. . . . .	112
SECT. 7. — Des compositions pharmaceutiques. . . . .	116
SECT. 8. — Des plans de finances. . . . .	124
SECT. 9. — Des inventions contraires à la loi. . . . .	127
SECT. 10. — Du pouvoir d'appréciation des tribunaux. . . . .	132

CHAPITRE III. — De la demande des brevets. . . . .	437
Sect. 1. — Du droit de demander un brevet. . . . .	437
Sect. 2. — Formes de la demande. . . . .	450
CHAPITRE IV. — De la délivrance des brevets. . . . .	184
Sect. 1. — Absence d'examen préalable. . . . .	184
Sect. 2. — Délivrance du brevet. . . . .	188
Sect. 3. — Rejet de la demande. — Recours. . . . .	200
Sect. 4. — Du droit de reproduire la demande. . . . .	210
Sect. 5. — Publication et communication des brevets. . . . .	213
CHAPITRE V. — De la demande d'un brevet aux colonies. . . . .	218
CHAPITRE VI. — Perfectionnements. — Moyens de les protéger. . . . .	220
Sect. 1. — Généralités. . . . .	220
Sect. 2. — Du perfectionnement réalisé par le breveté ou ses ayants droit. . . . .	222
Sect. 3. — Du perfectionnement réalisé par un tiers. . . . .	237
Sect. 4. — Du droit de préférence accordé pendant un an au breveté. . . . .	240
CHAPITRE VII. — Durée et prolongation des brevets. . . . .	250
Sect. 1. — Durée variable des brevets. . . . .	250
Sect. 2. — Prolongation de la durée des brevets. . . . .	254
CHAPITRE VIII. — De la propriété des brevets. . . . .	262
Sect. 1. — Du droit à la propriété de l'invention. . . . .	262
Sect. 2. — Des droits dont un brevet peut être l'objet. . . . .	272
Sect. 3. — De la transmission des brevets. . . . .	284
Art. 1 <sup>er</sup> . — Cession proprement dite. . . . .	284
§ 1. — Formes de la cession. . . . .	284
§ 2. — Effets de la cession. — Résolution. . . . .	309
Art. 2. — Licence d'exploiter. . . . .	339
§ 1. — Formes de la licence. . . . .	339
§ 2. — Effets de la licence. . . . .	346
Art. 3. — Des divers modes de mutation. . . . .	364
Art. 4. — Tribunaux compétents. . . . .	368
Sect. 4. — De la copropriété des brevets. . . . .	371
Sect. 5. — Du brevet qui appartient à une société. . . . .	378
Sect. 6. — Du nom du breveté. . . . .	403
Sect. 7. — Dénigrement du produit breveté. . . . .	407
Sect. 8. — Des dessins accompagnant la demande. . . . .	409
Sect. 9. — Expropriation pour cause d'utilité publique. . . . .	410
CHAPITRE IX. — Brevet d'importation. — Droits des étrangers. . . . .	412
CHAPITRE X. — De l'usurpation de la qualité de breveté. . . . .	431

CHAPITRE XI. — Nullités et déchéances. . . . .	464
Sect. 1. — Caractères généraux. . . . .	465
Sect. 2. — Nullités. . . . .	472
Art. 1 <sup>er</sup> . — Défaut de nouveauté. . . . .	472
Art. 2. — Compositions pharmaceutiques; plans de finance. . . . .	559
Art. 3. — Défaut de caractère industriel. . . . .	560
Art. 4. — Caractère illicite de l'invention. . . . .	565
Art. 5. — Inexactitude frauduleuse du titre. . . . .	568
Art. 6. — Insuffisance de la description. . . . .	569
Art. 7. — Brevets pris contrairement aux dispositions de l'art. 18. . . . .	594
Art. 8. — Défaut de relation du certifiçal d'addition avec le brevet. . . . .	596
Sect. 3. — Déchéances. . . . .	604
Art. 1 <sup>er</sup> . — Défaut de paiement de la taxe. . . . .	605
Art. 2. — Défaut d'exploitation. . . . .	629
Art. 3. — Introduction en France d'objets similaires à ceux du brevet. . . . .	656
CHAPITRE XII. — Garantie provisoire des inventions admises aux Expositions publiques en France et à l'étranger. . . . .	678
CHAPITRE XIII. — Action en nullité et en revendication. . . . .	690
Sect. 1. — Nullité relative; droits des particuliers. . . . .	690
Art. 1 <sup>er</sup> . — Qui peut demander la nullité? . . . . .	690
Art. 2. — Procédure. . . . .	698
Art. 3. — Tribunaux compétents. . . . .	716
Sect. 2. — Nullité absolue; droits du Ministère public. . . . .	729
Sect. 3. — Action en revendication. . . . .	741

## LIVRE DEUXIÈME

## DE LA CONTREFAÇON

CHAPITRE I <sup>er</sup> . — Faits qui constituent la contrefaçon. . . . .	755
Sect. 1. — Contrefaçon proprement dite. . . . .	755
Art. 1 <sup>er</sup> . — Caractères généraux. . . . .	755
Art. 2. — Délit de fabrication. . . . .	778
Art. 3. — Délit d'usage. . . . .	795
Sect. 2. — Faits assimilés à la contrefaçon. . . . .	814
Art. 1 <sup>er</sup> . — Caractères généraux. . . . .	815
Art. 2. — Vente. . . . .	833
Art. 3. — Exposition en vente. . . . .	840
Art. 4. — Introduction en France. . . . .	843
Art. 5. — Recel. . . . .	854
Art. 6. — Participation d'un ouvrier du breveté. . . . .	857
Sect. 3. — Questions diverses et espèces. . . . .	863

CHAPITRE II. — Droit de poursuite . . . . .	880
CHAPITRE III. — Constatation de la contrefaçon . . . . .	905
SECT. 1. — Des diverses modes de constatation . . . . .	905
SECT. 2. — Description, saisie; droits du breveté . . . . .	908
SECT. 3. — Etendue des pouvoirs du président . . . . .	927
SECT. 4. — Recours contre l'ordonnance du président . . . . .	946
SECT. 5. — Nullité et mainlevée de la saisie . . . . .	954
CHAPITRE IV. — Tribunaux compétents . . . . .	966
CHAPITRE V. — Procédure . . . . .	980
SECT. 1. — Organisation judiciaire. — Notions générales de procédure . . . . .	980
SECT. 2. — Questions spéciales à la juridiction civile . . . . .	987
SECT. 3. — Questions spéciales à la juridiction correctionnelle . . . . .	993
SECT. 4. — Questions communes aux deux juridictions . . . . .	1014
Art. 1 <sup>er</sup> . — Défense à la poursuite. — Exceptions. — Chose jugée . . . . .	1014
Art. 2. — Sursis. — Litispendance . . . . .	1030
Art. 3. — Recours en garantie . . . . .	1037
Art. 4. — Intervention . . . . .	1043
Art. 5. — Expertise . . . . .	1051
Art. 6. — Questions diverses . . . . .	1067
SECT. 5. — Poursuite en contrefaçon aux colonies . . . . .	1083
CHAPITRE VI. — Répression de la contrefaçon . . . . .	1084
SECT. 1. — Peines . . . . .	1084
SECT. 2. — Confiscation . . . . .	1088
SECT. 3. — Dommages-intérêts . . . . .	1115
SECT. 4. — Publication du jugement . . . . .	1133
SECT. 5. — Prescription . . . . .	1144

LIVRE TROISIÈME

DES SECRETS DE FABRIQUE

De la divulgation des Secrets de fabrique . . . . .	1155
---	------

APPENDICE

PREMIÈRE PARTIE. — Législation française.

Loi du 5 juillet 1844 (Brevets d'invention) . . . . .	1179
Arrêté du 21 octobre 1848 (colonies) . . . . .	1191
Loi du 31 mai 1856 (art. 32, loi de 1844) . . . . .	1192
Loi du 23 mai 1868 (Expositions) . . . . .	1193
Loi du 8 avril 1878 . . . . .	1193
Loi du 5 juillet 1881 . . . . .	1194
Loi du 30 octobre 1888 . . . . .	1195

Décret du 24 juin 1893 (Indo-Chine) . . . . .	1196
Circulaire des douanes du 15 juillet 1896 (Introduction en France) . . . . .	1198
Circulaire du 18 janvier 1898 (Récépissés de versement) . . . . .	1198
Loi du 30 décembre 1889 . . . . .	1198
Arrêté du 30 décembre 1899 (Publication des descriptions) . . . . .	1199
Loi du 9 juillet 1901 (Office national des brevets et marques) . . . . .	1200
Décret du 9 juillet 1901 . . . . .	1201
Arrêté du 3-septembre 1901 (Formalités pour les brevets) . . . . .	1203
Circulaire du 10 septembre 1901 (Fonctionnement de l'Office) . . . . .	1203
Circulaire du 5 mars 1902 (Descriptions) . . . . .	1203
Loi du 7 avril 1902 (Modification à la loi de 1844) . . . . .	1204
Loi du 15 avril 1902 (Approbation de l'acte de Bruxelles) . . . . .	1204
Arrêté du 31 mai 1902 (Office national de la propriété industrielle) . . . . .	1204
Décret du 28 octobre 1902 (Madagascar) . . . . .	1205
Arrêté du 31 décembre 1902 (Demandes et descriptions) . . . . .	1207
Décret du 21 mars 1903 (Commission technique) . . . . .	1207
Arrêté du 11 août 1903 (Description et dessins) . . . . .	1207
Décret du 29 juin 1906 (Algérie) . . . . .	1217
Loi du 1 <sup>er</sup> juillet 1906 (Application des conventions internationales) . . . . .	1217
Loi du 13 avril 1908 (Protection aux expositions) . . . . .	1217
Décret du 17 juillet 1908 . . . . .	1219
Décret du 19 mai 1908 (Exposition de Saragosse) . . . . .	1221
Loi du 17 mars 1909 (Vente et nantissement des fonds de commerce) . . . . .	1222
Décret du 23 août 1909 (Vente et nantissement) . . . . .	1225
Arrêté du 23 janvier 1914 (Déclaration de priorité) . . . . .	1229
Décret du 10 mars 1914 et arrêté du 13 mars 1914 (Constatation de la date de Création) . . . . .	1230

DEUXIÈME PARTIE. — Convention d'Union et législations étrangères.

CHAPITRE I<sup>er</sup>. — LÉGISLATION INTERNATIONALE.

Convention internationale d'Union du 20 mars 1883 modifiée par la Conférence de Washington de 1911 . . . . .	1233
--	------

CHAPITRE II. — LÉGISLATIONS ÉTRANGÈRES.

Afghanistan . . . . .	1243
Afrique centrale britannique . . . . .	1243
Afrique orientale britannique . . . . .	1243
Alllemagne . . . . .	1243
Antilles danoises . . . . .	1245
Argentine (République) . . . . .	1245
Australie (Fédération) . . . . .	1245
Autriche . . . . .	1247
Bahama (Iles) . . . . .	1248
Barbade (Iles) . . . . .	1248
Belgique . . . . .	1248
Bérouchtistan . . . . .	1248
Bermudes (Iles) . . . . .	1249
Bolivie . . . . .	1249
Bornéo (partie anglaise) . . . . .	1250
Bosnie et Herzégovine . . . . .	1250
Bésil . . . . .	1251

Bulgarie	1252
Canada (Dominion of)	1252
Cap de Bonne-Espérance	1253
Ceylan	1253
Chili	1253
Chine	1253
Colombie	1254
Congo (Etat indépendant)	1255
Corée	1255
Costa-Rica	1256
Crète	1256
Cuba	1256
Curaçao	1256
Danemark	1257
Dominicaine (République)	1257
Egypte	1258
Equateur	1258
Erythrée	1259
Espagne	1259
Etablissement des détroits	1259
Etats-Unis	1261
Falkland (Iles) ou Malouines	1261
Fidji	1262
Finlande	1262
Formose	1262
Gambie (Colonie de)	1263
Gibraltar	1263
Grande-Bretagne	1263
Grèce	1264
Grenade (Iles)	1266
Guatemala	1266
Guyane anglaise	1266
Guyane britannique	1267
Haiti	1267
Hawai	1267
Honduras (République)	1267
Honduras (Colonie anglaise)	1267
Hong-Kong	1268
Hongrie	1268
Iles de la Manche	1269
Iles sous le Vent et Iles du Vent	1270
Inde Britannique	1271
Inde néerlandaise	1271
Indo-Chine	1271
Islande	1271
Italie	1271
Jamaïque	1271
Japon	1273
Jabouan (Iles de)	1274
Lagos (Colonie de)	1275
Libéria (République de)	1275
Lichtenstein (Principauté)	1276
Luxembourg (Grand duché)	1276
Malaisie britannique	1276
Malte (Ile de)	1277
Maroc	1277

Mascate (Imanat de)	1277
Maurice (Ile)	1277
Mexique	1277
Monaco (Principauté de)	1278
Monténégro (Principauté de)	1278
Mysore (Sultanat de)	1279
Natal (Colonie de)	1279
Negri-Sembilau	1279
Nicaragua	1279
Norvège	1279
Nouvelles Galles du Sud	1280
Nouvelle Guinée	1281
Nouvelle Zélande	1281
Orange	1281
Pahang (Etat de)	1281
Panama (République de)	1282
Paraguay	1282
Pays-Bas	1282
Pérou	1282
Perse	1283
Philippines	1284
Porto-Rico	1284
Portugal	1284
Queenstand	1284
Rhodesia	1285
Roumanie	1286
Russie	1286
Sainte-Hélène (Ile de)	1287
Saint-Marin (République de)	1288
Salvador	1288
Serbie	1288
Iles Seychelles	1289
Siam	1289
Sierra-Leone	1289
Sud-africain (République)	1289
Suède	1289
Suisse	1290
Surinam	1291
Tasmanie	1292
Terre-Neuve (Ile de)	1292
Transvaal	1292
Trinidad et Tabago	1292
Tunisie	1293
Turquie	1293
Uruguay	1293
Vénézuéla	1294
Victoria	1295
Zauzibar (Sultanat de)	1295
Zoulouland	1296

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE DES MATIÈRES

1327

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

1321